EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636283379

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/10/2025	25086925

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013S227

(9) RAISON SOCIALE : **MARIGNANE AUTO BILAN**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0442888800
Espace Carthage
13700 MARIGNANE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013S1363
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GE-909-VZ (F)	23/02/2022	23/02/2022

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C3

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7SWHMRVNT510411	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP135J803	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

86451

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) critique(s)

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible), AVG,AVD.
1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé, AVG,AVD.

Défaillance(s) majeure(s)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG.
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARG,ARD.
8.2.12.f.2. EMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG.
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG,AVD.
5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,ARG,AVD,ARD.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	+7.8m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		7%	
Forces verticales :	638daN		430daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	226daN	232daN	140daN	138daN
Déséquilibre (<20%):	3%		2%	
Forces de freinage (efficacité) :	226daN	232daN	140daN	138daN
Taux d'efficacité (≥ 58%):	68%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 25%				
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.8%	-2.4%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-2.2%		